



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 FEVRIER 2019

**Présents** : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Jocelyne FAUVEY, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN.

**Excusés** : Véronique PAILLARD *qui donne pouvoir à Laurent BRAYARD*, Sébastien LONGIN, Louis LUX *qui donne pouvoir à Alain MAUBEY*.

**Absent** : Hubert POMMIER.

**Secrétaire de séance** : Henri GUICHARD.

### COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil procède à l'examen du compte administratif qui s'établit comme suit :

<b>Fonctionnement</b> :	<b>Dépenses</b> :	<b>488 191.61 €</b>
	Recettes :	646 411.50 €
	<b>Résultat</b> :	<b>158 219.89 €</b>
<b>Investissement</b> :	<b>Dépenses</b> :	<b>369 655.39 €</b>
	Recettes :	355 595.48 €
	<b>Résultat</b> :	<b>- 14 059.91 €</b>

Compte tenu des résultats reportés, l'excédent de clôture s'élève en fonctionnement à 158 219.81 euros et en investissement le déficit s'élève à 14 059.91 euros pour l'exercice 2018.

Sous la présidence du 1<sup>er</sup> adjoint Alain MAUBEY, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Sous la présidence de Monsieur le Maire le compte de gestion 2018 dressé par le trésorier est également adopté à l'unanimité.

## AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Le solde disponible de 144 159.98 €, est affecté pour 60 000 euros au compte 002 en recettes de fonctionnement et 84 159.98 euros au compte 1068 en recettes d'investissement.

Le Conseil municipal rétablit un résultat final impacté précédemment par les avances de trésorerie liées à la Résidence Bellecombe, au remboursement de la ligne de trésorerie de 200 000 euros, aux travaux sur le réseau d'eau (cout final pour la commune de 75 000 € sur 3 ans), aux parking face à la résidence (45 000 €), participation à l'aménagement de la traversée de la RD 117 (52 323 €) et les effacements de réseaux ce qui avait baissé les capacités de financement en 2017 et 2018.

Pour rappel résultat global 2016 : 92 706 €, 2017 : 82 495 € et 2018 : 144 160 €.

## QUESTIONS DIVERSES

Agence Postale Communale – La poste souhaite doter l'agence postale des équipements que l'on trouve dans les maisons de service au public (MSAP). Pour cela, une enveloppe de 20 000 € maxi nous a été attribuée pour une reprise des aménagements intérieurs. La poste se chargera de l'installation du mobilier et d'un poste informatique avec imprimante. Ce point numérique sera à disposition des administrés qui n'ont pas les outils numériques pour accéder à leurs formalités administratives.

Salle des Fêtes – Sous la responsabilité d'Alain MAUBEY, une commission est installée avec Jocelyne FAUVEY, Laurence CAMBRAY et Delphine PRUDENT. Elle aura pour mission de réfléchir au futur règlement de la salle des fêtes, aux modalités d'utilisation, au mobilier et aux tarifs de location.

Catastrophe naturelle – Suite aux fissures de plusieurs maisons d'habitation après la sécheresse de 2018, un dossier de demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle a été déposé auprès de la Préfecture.

Le Maire,



**Michel FISCHER**



Le Secrétaire de Séance,



**Henri GUICHARD.**